

## Edito

**Les élections professionnelles approchent et se préparent. De ces élections dépendra la représentativité de Sud éducation et les moyens alloués à notre syndicat (ASA, décharges, ...).**

Il est capital pour Sud éducation d'obtenir au moins un siège au comité technique ministériel.

Mais l'obtention de ce siège ne sera pas facilitée par le changement du mode de scrutin qui détermine la représentativité de chaque syndicat.

A ce sujet, voir l'article en pages 1 et 2: « **Elections, piège à con-ne-s** », ainsi que le communiqué fédéral en pages 2 et 3: « **Vote électronique, ou comment discréditer les élections professionnelles** ».

En écho à notre édition précédente du journal, quelques nouvelles d'établissements varois qui se mobilisent : pour les élèves sans papiers, une « **Motion au Conseil d'administration** » du collège Beaussier a été déposée, à l'initiative du Réseau Education Sans Frontière ; à lire en page 3, avec l'explicatif émanant du RESF.

Pour protester contre une dégradation de leurs conditions de travail, une grande majorité des personnels du lycée Costebelle s'est mise en grève ; lire la chronique en page 4 « **Grève au LPO Costebelle** ».

Autre raison de se mobiliser, les « **Compléments de services illégaux** », prévus par le Rectorat dans ses documents préparatoires au Comité Technique Paritaire Académique (CTPA), à lire en pages 4 et 5.

Ensuite, quelques infos pour lutter ensemble contre un ennemi rampant et intolérable, l'odieux FN, qui tente de s'immiscer un peu partout et de manière pernicieuse dans le monde du travail. Lire en page 5 l'article « **Le pire ennemi...** » sur la brochure éditée par le groupe intersyndical VISA.

Vous découvrirez en page 6 la mobilisation espagnole à travers les regards de notre envoyée très spéciale, Gema M, dans l'article « **Los indignados ou spanish revolution** ».

En page 7, le compte rendu du « **stage intersyndical femmes** » ...ainsi qu'un article « **contrôle social, on en remet une couche** ».



## Elections, pièges à con-ne-s?

Dans le cadre de la « rénovation du dialogue social dans la fonction publique », les modalités des élections et des moyens alloués aux organisations (des volumes de décharges et d'autorisations spéciales d'absences, entre autres) changent drastiquement notamment au sein de l'éducation nationale.

AVANT, 2 élections avaient lieu tous les 3 ans, le même jour, en décembre : pour chaque corps, une élection en commission administrative paritaire (CAP) nationale et une élection en CAP locale. La représentativité des organisations et les moyens que le ministère leur allouait dépendaient certes de ces élections mais aussi de celles de l'ensemble de la fonction publique.

SUD éducation-Solidaires était alors représentatif et disposait de moyens pour fonctionner.

CETTE ANNÉE, 4 élections auront lieu en octobre 2011 par voie électronique : les élections en CAP ne changent pas. Mais viennent se greffer 2 autres élections en comités techniques (CT) : une élection au comité technique ministériel (CTM) et une élection en CT local. Et alors ?

1/ Les élections en CT se déroulent tous corps confondus, titulaires ou précaires. Des élections inédites et qui empêchent de se projeter;

2/ La représentativité des organisations et les moyens alloués seront dépendants d'une seule élection : l'élection en CTM qui comportera 15 élu-es. Sans élu-e, pas de moyen.

Que se passera-t-il si SUD éducation n'a pas d'élu-e en CTM ?

Sans rentrer dans les détails, ces nouvelles procédures ont pour objet de faire taire les organisations modestes mais très remuantes...comme la nôtre. SUD éducation est même à l'origine d'une campagne

« Qui veut la peau des libertés syndicales ? »

( <http://www.sudeducation.org/Defendons-les-libertes-syndicales.html> )

qui entend dénoncer cet état de fait.

En effet, pour nous, nous présenter aux élections et avoir des élu-es est un moyen de poursuivre les luttes de terrain tous azimuts et de défendre les personnels face à l'administration. Autant vous dire que cette dernière préfère le ronron des instances sans SUD éducation. Elle compte alors tenter de nous casser les reins en nous enlevant des moyens qui sont pourtant des garants du droit syndical et des libertés syndicales. Et cela afin d'entraver les luttes de terrain dans lesquelles SUD éducation est un aiguillon.

**Bien entendu, nous ne nous laisserons pas faire et comptons sur nous tou-te-s pour mettre au point les listes (à déposer avant la fin du mois de juin) et faire voter SUD éducation.**



### **Vote électronique, ou comment discréditer les élections professionnelles**

#### **Communiqué fédéral.**

Les prochaines élections professionnelles dans l'Éducation nationale auront lieu en octobre 2011.

Ces élections détermineront la survie même de certains syndicats. Le ministère veut imposer le vote électronique pour ce scrutin. Entre le 31 mars et le 5 avril, une partie des personnels de l'Éducation nationale a été invitée à tester ce vote électronique : ces élections tests ont eu lieu dans 5 académies : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Guyane, Caen, Versailles. Les personnels de l'administration centrale ont, eux aussi participé à ce test.

Si ce mode de scrutin fait appel à des moyens modernes il constitue un véritable recul d'un point de vue démocratique, notamment parce que le contrôle des opérations électorales ne se fait plus par les électeurs et qu'il n'y a aucune garantie du secret du vote, laissant le champ libre à d'éventuelles manipulations.

Pour ces raisons SUD Éducation avait appelé les

personnels à boycotter ce test afin de faire comprendre au ministère que nous refusons de confier notre vote à une machine dont on ne sait absolument rien et dont personne ne peut vérifier le fonctionnement, ni les modalités exactes de dépouillement des votes.

Nous avons pris connaissance des résultats de ce test et c'est un véritable fiasco en terme de taux de participation : 14,64% de votants pour l'académie de Caen, 11,56% pour Clermont-Ferrand, 9,33 pour Bordeaux, 6,93% pour la Guyane, 6,11% pour Versailles. Ces chiffres inquiétants de non-participation laissent présager le pire quant aux prochaines élections d'octobre 2011. De plus, les solutions techniques proposées par les différents rectorats n'ont pas du tout fonctionné : absence de "kiosques" pour voter dans de nombreux établissements, manque d'information des collègues concernés. Dans certaines académies (comme en Guyane) les électeurs ont reçu leur matériel de vote 48h après le début du scrutin !



Au-delà des nombreux problèmes techniques rencontrés pendant ce test et de la complexité de la procédure qui décourage les électeurs les plus motivés, il apparaît clairement que les personnels ne veulent pas voter par un moyen électronique.

**Pour SUD Education, il est évident que l'expérimentation doit s'arrêter là. Dès lors, soit le ministère prend acte de ce revers et revient au vote papier, soit il choisit délibérément de jeter le discrédit sur ces élections professionnelles en sachant d'avance que le taux de participation sera extrêmement faible alors qu'il n'a jamais été inférieur à 60% lors des scrutins précédents.**

## Motion au conseil d'administration

### Motion déposée au Conseil d'Administration du collège Beaussier:

*Notre intervention a pour but de soumettre au vote du CA un vœu visant à la protection d'élèves sans papiers, et demander leur régularisation.*

Avec la loi CESEDA l'État refuse le droit au séjour aux jeunes majeurs s'ils sont arrivés en France après l'âge de 13, voire 10 ans, ou s'ils n'ont pas en France une mère ou un père ayant un titre de séjour.

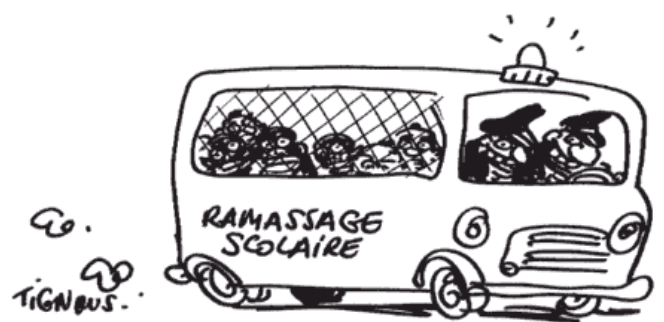
Ces jeunes, scolarisés en France depuis des années, se retrouvent sans papiers à 18 ans. Ils sont alors condamnés à vivre en secret, sans projet, sans autre avenir qu'être expulsés loin de leur famille, de leurs amis, vers des pays où ils n'ont souvent plus aucune attache.

Par cette motion, il s'agit de sensibiliser tous les élus au CA, les Chefs d'établissement et les personnels, les professeurs au problème des Jeunes Majeurs sans papiers devenus expulsables au lendemain de leurs 18 ans.

Les représentants des enseignants au CA, associés aux représentants de la Région dont certains (très très peu encore, et certains autres ayant montré un très vague intérêt) ont reçu des membres de RESF VAR, doivent faire mettre cette question à l'Ordre du Jour du Conseil d'Administration.

En amont, il peut être nécessaire de rencontrer les élus locaux, éventuellement dans leur permanence en ville, pour faire que l'enjeu sorte du cadre scolaire et leur suggérer de faire voter aussi un vœu par le Conseil Régional.

Nous appelons à refuser l'expulsion d'élèves en situation irrégulière. Nous demandons à l'ensemble de la communauté éducative ainsi qu'aux élèves du Lycée N... d'exprimer leur solidarité envers les jeunes sans papiers qui sont poursuivis, arrêtés, mis en centre de rétention, menacés d'expulsion. Nous pourrions être amenés à créer un collectif au sein du lycée et nous parrainerons ces jeunes pour les aider à régulariser leur situation.



## Grève au LPO Costebelle

Le mardi 17 mai, 80% des personnels du lycée Costebelle étaient en grève.

La situation était critique dans l'établissement ces deux derniers mois avec un proviseur adjoint absent et non remplacé jusqu'à la semaine où a débuté la grève, et depuis remplacé par un faisant fonction.

Cette situation a été le déclenchement d'un raz le bol collectif de tous les personnels en particulier des personnels administratifs et techniques.

Ils demandent pour un lycée qui impose avec actuellement de 1350 élèves et qui passe à plus de 1450 élèves à la rentrée prochaine la création :

- d'un poste de CPE;
- de 4 postes d'agents techniques;
- d'un poste de secrétaire de direction;
- d'un poste de SASU.

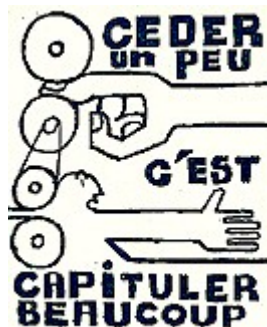


Verlucco s'était déplacé lui même ce mardi 17 au lycée pour désamorcer la situation et rencontrer les élus du personnel avec dans sa bouche " je n'ai rien dans les poches"... Les personnels ont donc décidé de faire grève et ont demandé une audience auprès de Mme le recteur . Le surlendemain, comme tous les jeudis depuis trois semaines, une AG a réuni les personnels pour prendre une décision quant à la poursuite du mouvement. Tout le monde a semblé rester déterminé,, même si la grève reconductible n'était pas à l'ordre du jour ( déjà pas mal qu'ils aient fait grève, pour certains c'était la première fois de leur vie ...). Var Matin et France 3 étaient venus le matin pour un reportage. La FCPE et la PEEP était présentes ce matin-là, avec peu de monde... difficile de mobiliser malgré les infos du jour ( ou à cause ???)

## Compléments de services illégaux

### Précarité accrue des conditions de travail des enseignants du second degré dans le Var : le Rectorat se mettrait-il dans l'illégalité ?

Le syndicat Sud Education Var s'étonne que le Rectorat de l'Académie de Nice, dans les documents préparatoires du CTPA (Comité Technique Paritaire Académique) que nous nous sommes procurés, puisse envisager de contraindre de nombreux enseignants du second degré à assurer dès la rentrée 2011 leurs services à cheval sur plusieurs établissements, dans des communes différentes et non limitrophes.



Pour le Var selon nos calculs, au moins 29 enseignants seraient dans cas. Nous n'acceptons pas cette façon de contourner les statuts de la fonction publique en précarisant les conditions de travail de nos collègues, au prix de la qualité du service public.

En effet, si le Rectorat devait maintenir sa position, il se mettrait dans l'illégalité en violant clairement le décret n°50-551 du 25 mai 1950, article 3, stipulant que "les fonctionnaires qui ne peuvent assurer leur maxima de service dans l'établissement auquel ils ont été nommés peuvent être appelés à le compléter dans un autre établissement public *de la même ville*".

La production de postes dits à *complément de service* pour la rentrée 2011 n'a rien d'accidentel : elle résulte de la baisse de la Dotation Globale Horaire dans les établissements du second degré. Si le Rectorat accordait les moyens aux collèges et lycées de fonctionner correctement, alors tous nos collègues pourraient effectuer l'intégralité de leurs services dans un seul et même établissement.



Il faudrait pour cela :

- alléger le nombre d'élèves par classe, aujourd'hui trop élevé,
- rétablir le travail en groupes (demi-classes),
- donner aux élèves le choix d'une diversité d'options dans chaque établissement,
- rétablir les horaires d'enseignements disparus avec la "réforme du lycée"



**Nous demandons par conséquent au Rectorat de revoir sa position, et de donner les moyens supplémentaires indispensables aux collèges et lycées afin que tous les enseignants puissent exercer à temps plein dans leur établissement ou dans des établissements de communes limitrophes.**

### Le pire ennemi...

#### À lire et faire connaître, la brochure : « FN, le pire ennemi des salariés »

Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) regroupe des militants FSU, CGT, CFDT, Solidaires, qui recensent, analysent et dénoncent les incursions du FN dans le champ social.

VISA, a édité cette année une petite brochure d'une trentaine de pages : « FN, le pire ennemi des salariés ». Cette brochure décrypte le programme du FN sur ces

thèmes et livre aux militants syndicaux des arguments pour combattre les idées d'extrême droite sur leur lieu de travail.

Par les temps qui courent, la dite brochure peut être encore plus opportune à diffuser. SUD Education diffuse cette brochure à ses adhérent-e-s.

Si vous souhaitez vous aussi en recevoir un exemplaire, vous pouvez nous contacter ou le faire directement via le site de VISA. Site internet VISA : [www.visa-isa.org](http://www.visa-isa.org)

- Adhésion à SUD Education
- Ré-adhésion à SUD Education



Nom : ..... Prénom : .....

Montant de la cotisation annuelle : 2010-2011 : .....

(à compléter si modifications)

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

#### Situation professionnelle

Actif(ve)  Retraité(e)  Temps complet  Temps partiel (Quotité : .....

Corps (Instit, PE, Certifié, Agrégé, OEA, SASU, PLP, MI-SE,...) : .....

Informations complémentaires : .....  
(ZIL, Brigade, AIS, TZR, ..., matière enseignée...)

#### Etablissement d'exercice

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**INTERNET** Je souhaite recevoir, et donc être abonné(e) à la liste de diffusion/discussion correspondante :

- les informations locales (Var, académie de Nice, collectifs locaux...)
- toutes les informations (fédération et autres syndicats SUD Education, Union syndicale Solidaires 83 et national, collectifs nationaux...)

SUD éducation 83 pourra utiliser ces renseignements pour m'adresser ses publications. J'autorise SUD éducation 83 à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à SUD éducation 83.

Date :

Signature :

#### Mode de paiement

- 1 chèque  2 chèques  3 chèques  5 chèques

Faire autant de chèques que de versements. Ils seront remis à l'encaissement le 5 du mois indiqué. Chèque(s) à l'ordre de SUD Education 83.

#### A envoyer à l'adresse suivante

**SUD Education 83**  
1 rue Muscatelli  
83000 Toulon

#### Cotisations 2010-2011

	Salaires net mensuel	Cotisation annuelle	Salaires net mensuel	Cotisation annuelle	
- de	600 €	6 €	+ de	2100 €	230 €
+ de	600 €	15 €	+ de	2200 €	251 €
+ de	750 €	27 €	+ de	2300 €	272 €
+ de	900 €	45 €	+ de	2400 €	293 €
+ de	1000 €	54 €	+ de	2500 €	315 €
+ de	1100 €	64 €	+ de	2600 €	340 €
+ de	1200 €	75 €	+ de	2700 €	364 €
+ de	1300 €	88,5 €	+ de	2800 €	390 €
+ de	1400 €	102 €	+ de	2900 €	416 €
+ de	1500 €	117 €	+ de	3000 €	443 €
+ de	1600 €	135 €	+ de	3100 €	472 €
+ de	1700 €	153 €	+ de	3200 €	500 €
+ de	1800 €	174 €	+ de	3300 €	530 €
+ de	1900 €	192 €	+ de	3400 €	561 €
+ de	2000 €	210 €	+ de	3500 €	593 €

Salaires supérieurs à 3600 €, 17,3 % du salaire net mensuel

**Le montant de la cotisation syndicale ne doit pas être un frein à l'adhésion à SUD Education Var. Si vous rencontrez des difficultés financières, contactez nous ou modifiez vous-même votre tranche de salaire.**

La cotisation annuelle à SUD Education représente entre 0,4 et 1,2 % du salaire net annuel.  
Rappel : 66% de la cotisation sont déductibles de l'impôt sur le revenu.



## Los indignados ou spanish revolution

Leur modèle ? *Indignez-vous* de Hessel. Leur doléance ? Une vraie démocratie. D'ailleurs c'est le nom donné d'abord à ce collectif qui se veut apolitique. Leur mouvement a démarré le 15 Mai et c'est désormais sous ce nom (ou plutôt « 15 M ») que vous pouvez chercher les infos sur internet.

L'Espagne, pays donné comme modèle il y a quelques années...modèle capitaliste, à l'américaine, avec les mêmes effets : des milliers de personnes se sont retrouvées à la rue, dans l'impossibilité de payer les traites de leur appart ou de leur maison achetée avec un crédit à taux variable. Les grues, qu'on voyait grignoter petit à petit du terrain, se sont arrêtées. Et des milliers de travailleurs, par la même occasion, se sont retrouvés au chômage. Ce pays avait misé sur la construction. Résultat : plus de 20 % de chômeurs, 45% chez les jeunes. Certaines provinces de l'Andalousie dépassent les 30%..

Les jeunes diplômés ne trouvent pas de travail et se voient, s'ils veulent exercer le boulot pour lequel ils ont fait des études, d'émigrer en Allemagne, comme l'avaient parfois fait leurs grands parents il y a cinquante ans. En Espagne, une bonne partie des actifs avec ou sans études gagnent environ 1000 euros (on a même un mot pour désigner ces salariés : « mileurista »).



A la veille d'élections les jeunes, les vieux ont voulu montrer leur indignation, ont occupé les places des villes et ont crié leur révolte sur papier. Une grande pancarte publicitaire de la Puerta del Sol à Madrid disparaît petit à petit. L'incitation à la consommation laisse la place à des messages pour un monde meilleur et surtout contre ce monde qui nous conduit vers le chaos. « Je pense donc je gêne », « La lutte est dans la rue, pas dans les urnes », « Les Romains, avec la devise du pain et des jeux, faisaient taire le peuple. On nous a enlevé le pain et la politique est devenue un cirque » « Un toit et un travail sans être esclave » « plus d'éducation, moins de répression »....

On est bien surpris de voir les jeunes s'organiser et réfléchir. On avait une mauvaise image d'eux, enfants gâtés qui, tous les week ends font des rassemblements du type « apéro facebook » (un mot aussi pour cela : botellón) et finissent complètement « torchés ». Pour que ce soit clair, à la Puerta del Sol, il ne circule pas une goutte d'alcool ! Une pancarte le signale : « Esto no es un botellón ».

Les élections ont eu lieu, et les indignés, les occupants de la Puerta del Sol et ailleurs Espagne n'en ont pas compte car ils sont trop occupés de se construire, de nous construire un monde meilleur. Ils s'organisent et vont présenter leurs doléances par thèmes (économie/écologie/justice/féminisme/éducation...). Ils ont des spécialistes, des avocats, des économistes...

Tous pensent rester encore une semaine, jusqu'à dimanche prochain, puis aller à la rencontre de citoyens d'autres quartiers, d'autres villages, d'autres villes.... D'autres pays ? Espérons qu'ils nous contaminent : Nous aussi, « Indignons-nous ! »

Gema Martinez le 23 mai 2011

**Comme chaque année depuis 1998, les commissions « Femmes » des syndicats CGT, FSU et Solidaires organisent un stage de deux jours.**

Cette année 400 militantes (dont près de la moitié Solidaires) se sont réunies dans les superbes locaux de La Bourse du Travail à Paris.

Les deux journées de réflexion s'articulaient autour de quatre thèmes :

*Les violences faites aux femmes*

*Femmes immigrées et engagement syndical*

*Inventer une culture de la mixité*

*Pour un langage égalitaire*

### **Violences faites aux femmes:**

Les luttes ont permis des avancées : des ordonnances de protection existent et la loi votée en 2010 est un grand pas, les violences comme le viol conjugal, les mutilations sexuelles sont de plus en plus visibles et combattues.

Mais la vigilance s'impose dans de nombreux domaines. La prostitution, liée à de lourds enjeux financiers, tend à se banaliser tandis que le droit des femmes sans papiers et leur protection contre les violences conjugales sont négligés.

A faire reconnaître : le harcèlement moral dans le couple, faire étendre la protection sur ordonnance au-delà du cadre conjugal. Demande de la création d'un Observatoire National des violences faites aux femmes, projet à faire travailler dans les Commissions Femmes des syndicats.

*Violence sexuelle au travail* : le harcèlement, notamment au cours d'entretiens d'embauche, commence à émerger. Mais la difficulté d'en parler demeure, les victimes ne saisissent pas les syndicats, d'une certaine façon le droit de cuissage existe toujours. Quand le harcèlement sexuel est déclaré la femme perd son emploi, ou sa filière d'études, ou sa promotion. Une formation des syndicalistes, des stages sur les stéréotypes sexistes s'imposent.

### **Femmes immigrées et engagement syndical:**

Le film « *D'égal à égales* », présenté en présence des réalisateurs Corine Mélis et Christophe Cordier, met en parallèle des femmes militantes engagées dans la lutte de Lipp et des femmes engagées aujourd'hui, issues de l'immigration. C'est un bon outil politique d'éducation populaire qui montre des militantes œuvrant pour que « Solidarité, efficacité, dignité » ne soient pas de simples slogans. (Un plus : Solidaires y est mis en valeur par la présence d'Annick coupé et d'une cheminote Sud Rail).

**De la belle ouvrage intersyndicale : deux jours de réflexion animés par des intervenantes de terrain et des universitaires ; des débats vifs, des rires et de l'indignation et pour finir un apéro féministe servi par des messieurs camarades.**

**Bilan : malgré difficultés et régressions le mouvement des femmes vers l'égalité progresse et les militantes veillent au grain. « L'égalité, c'est pas sorcier » un peu sorcière ?**

Christiane

## **Contrôle social, on en remet une couche !**

Avec la mise en fichiers informatisés des élèves via Base-élèves, la mise en place du livret de compétence électronique, le décret sur l'absentéisme scolaire, les tentatives de repérage des troubles du comportement dès la maternelle, avec en toile de fond la loi de « prévention de la délinquance », le fichage des données familiales, comportementales, médicales...est systématiquement organisé sous couvert de dépistage précoce, de statistiques, ou de nécessités de gestion à défaut d'organiser une véritable prévention de la non-insertion sociale ou scolaire en s'attaquant aux causes profondes.

Voici donc que se tisse une nouvelle maille du filet en obligeant les directeurs d'école à joindre à toute demande d'orientation en SEGPA un bilan social de l'élève et de sa famille !

Bilan effectué sur convocation du directeur par l'assistante sociale du collège du secteur .

Ce sont donc une nouvelle fois des données nominatives concernant des élèves des écoles (en difficulté donc à risque) et leurs familles qui sortiront de l'école pour être remises à une commission et pourquoi pas centralisées.

## Contrôle social...

Ce contrôle systématique est également une humiliation pour les familles auxquelles il est déjà bien difficile de faire comprendre l'intérêt d'une orientation en SEGPA.

La confiance entre l'école et les familles est de nouveau mise à mal.

C'est aussi l'occasion de rajouter une tâche supplémentaire aux directeurs et aux travailleurs sociaux... à moyens constants bien évidemment. Cette directive a surpris les directeurs comme les assistants sociaux qui n'ont pu, faute de temps, et confrontés à l'affirmation du refus des dossiers incomplets, organiser efficacement la riposte.

**Il appartient aux familles, aux enseignants, aux travailleurs sociaux de dénoncer le bilan social systématique d'orientation en SEGPA, dans chaque circonscription, et d'organiser le boycott de ces pratiques liberticides.**

E. Boyer Resses



Agenda militant

**Samedi 4 juin 2011**

**(à renouveler!)**

Rassemblement des indignés, 17h,  
place de la Liberté à Toulon.

**Samedi 25 juin 2011**

Cercle de silence, 11h30-12h30,  
place de la Liberté à Toulon.

**SUD Education Var**  
**1 Rue Muscatelli 83000 Toulon**  
**Tél / Fax : 04 94 21 81 89**  
**Mél : contact@sudeduc83.org**  
**Site : www.sudeduc83.org**

Union  
syndicale G10  
**Solidaires 83**

**SUD Education Var - Page 8**

# éducation Sud 83

**Bulletin d'information de  
Sud Education 83**

**n° 46**

**Bimestriel**  
Avril – mai 2011

Imprimé par nos soins  
Directrice de la publication : Gema Martinez  
Prix : 1 € - Abonnement 3 € / an  
N° CPPAP : 0208 S 06377

Dispensé de timbrage

**TOULON CTC**

# P

**PRESSE**

DISTRIBUEE PAR

**LA POSTE** 

Sommaire

- Page 1 : Edito  
Elections, piège à con-ne-s
- Page 2 : Elections... (suite)  
Vote électronique
- Page 3 : Vote électronique (suite)  
Motion au conseil d'administration
- Page 4 : Grève au LPO Costebelle  
Compléments de services illégaux
- Page 5 : Compléments de services... (suite)  
Le pire ennemi...  
Bulletin d'adhésion
- Page 6 : Los indignados,  
ou spanish revolution
- Page 7 : Stage intersyndical femmes  
Contrôle social, on en remet une couche!
- Page 8 : Contrôle social... (suite)  
Agenda militant